

EXPERTISE FRANCE

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE
L'AGRICULTURE (PASA) EN ALGERIE

Termes de Référence pour une mission d'expertise

**Evolution du système coopératif en Algérie,
modélisation dans les Wilayas de Béjaïa, Bouira
et Tizi Ouzou**

Juin 2023

TABLE DES MATIERES

1. Contexte.....	3
1.1. Présentation du programme	3
1.2. Contexte de la mission	3
2. Objectif de la mission d'étude	4
3. DEROULEMENT de la mission	5
3.1. Phase 1: Diagnostic partagé sur l'évolution du dispositif d'appui aux coopératives..	5
3.2. Phase 2 : 1 ^{er} diagnostic de la modélisation coopérative réalisée dans le zone BBTO	5
3.3. Phase 3 : Organisation de réunions régionales pour la préparation de l'atelier national « Evolution du système coopératif ».....	6
3.4. Phase 4 : Préparation, modération et reporting de l'atelier national « Evolution du système coopératif »	6
3.5. Phase 5 : Rédaction et livraison du Rapport.....	6
4. Durée de la mission et calendrier prévisionnel	7
5. Livrables	7
6. Lieu de la mission.....	7
7. Budget	8
8. Expertise demandée	8
9. Processus de sélection	9

1. CONTEXTE

1.1. Présentation du programme

Dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage, 15MEUR ont été octroyés par la Délégation de l'Union Européenne (DUE) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA) en Algérie.

Le programme vise le développement de l'économie agricole par le renforcement de filières stratégiques pour la sécurité alimentaire et/ou ayant un potentiel significatif d'exportation.

Les activités confiées à Expertise France dans le cadre du PASA portent sur le renforcement de filière oléicole dans les wilayas de Bejaïa, Bouira et Tizi-Ouzou : le pôle SOUMMAM.

Une équipe basée à Bejaïa entretient des partenariats avec les autorités locales et assure le suivi des activités du projet, en coordination avec le siège d'Expertise France.

Les résultats escomptés et activités envisagées sur la filière oléicole sont les suivants :

Résultat 1 : Les dynamiques de fonctionnement des trois filières cibles sont étudiées et des stratégies de développement et de suivi sont élaborées et mises en œuvre ;

Résultat 2 : Les performances du segment amont sont améliorées, y compris la productivité agricole, et l'intégration des groupes vulnérables au sein des chaînes de valeur est promue ;

Résultat 3 : La compétitivité des acteurs industriels et commerciaux du segment à l'aval est améliorée, y compris en matière de respect des normes et réglementations nationales et à l'exportation, et des liens commerciaux profitables sont encouragés avec les acteurs à l'amont ;

Résultat 4 : Les questions environnementales sont intégrées dans la planification et mise en œuvre des activités, notamment la gestion durable des ressources en eau, la lutte contre les pollutions, les aspects d'adaptation au changement climatique, la lutte contre la désertification, la préservation de la biodiversité agricole ;

Résultat 5 : La connaissance des thématiques communes ou spécifiques aux filières et des thématiques sectorielles connexes est améliorée.

1.2. Contexte de la mission

Un diagnostic du système coopératif en Algérie, assorti de préconisations, avait été réalisé dans le cadre du programme PAP/ENPARD et livré au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural en 2017. Il avait été présenté aux directeurs centraux du MADR puis à aux secrétaires généraux de chambres d'agriculture réunis à Alger à cet effet. Une partie de ces recommandations a été mise en œuvre au cours de l'automne 2020, notamment dans le cadre réglementaire. En particulier, la simplification des procédures d'agrément des coopératives a donné lieu à un regain d'intérêt des acteurs ruraux pour ce mode d'organisation.

Au niveau central, la CNA (Chambre Nationale d'Agriculture) réaffirme son rôle dans l'accompagnement des coopératives : elle a notamment organisé avec le PASA pôle SOUMMAM la journée internationale des coopératives. Elle recherche les méthodes pour mettre en place un cadre favorable pour le développement des coopératives, en accord avec l'ensemble des parties prenantes.

Le PASA pôle SOUMMAM, au titre des résultats 1 (gouvernance économique), 2 (performances amont) et 3 (performances aval), a mis en place une modélisation socio-économique sous forme d'accompagnement, afin de promouvoir, accompagner et tester les meilleures formes d'organisation des acteurs (coopératives de mouliniers, coopérative artisanale d'huileries traditionnelles, coopératives féminines, mutations d'associations en coopératives, coopérative de mécanisation en commun, etc.).

Cette expérimentation grandeur nature d'un type d'organisation qui n'existait pas en Algérie a été encouragée par la sensibilisation et l'accompagnement du PASA, en vue de duplication et promotion du modèle coopératif. Ses exemples concrets sont les suivants :

- Coopérative artisanale des huileries traditionnelles CHAK (seule hypothèse pour structurer les moulins obsolètes)
- Coopérative de service d'équipement en commun CAPL (type CUMA françaises)
- Coopérative Oleicoop Soummam (Coopérative de moulins à objet environnemental, de type coopérative d'entrepreneurs)
- Coopérative féminine de Yakouren (Associations de préfiguration de coopératives féminines)
- Tafat Oufellah (Création Coopérative de services pour le conseil)

Le projet s'achevant le 31 décembre 2023, il faut évaluer ces initiatives afin d'en tirer des leçons.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION D'ETUDE

L'objectif général de la mission est de réaliser un état des lieux du système coopératif en Algérie et de faire émerger des propositions pour son renforcement.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

1. Mesurer et analyser l'évolution sur 5 ans du système coopératif en Algérie (cadre réglementaire, monitoring, création et développement de coopératives) ;
2. Tirer les enseignements de la modélisation coopérative dans les wilayas de Béjaïa, Bouïra et Tizi Ouzou. Cet objectif devra être l'aboutissement d'ateliers de concertation.
3. Accompagner l'expression de propositions sur le renforcement du système coopératif. Ce système sera appuyé par un organe de gouvernance dédié et permettra aux coopératives de jouer pleinement leur rôle, notamment dans la structuration d'une production de qualité ainsi que la valorisation de produits et services agricoles et agroalimentaires. Il n'y a actuellement pas de structure de représentation, promotion, et révision coopérative, ni dans les pouvoirs publics, ni dans la profession (fédération, confédération).

Les résultats attendus sont les suivants :

1. La mise en œuvre des préconisations 2017 a fait l'objet d'un diagnostic partagé ;
2. Des leçons ont été tirées de l'appui aux initiatives organisationnelles dans le territoire du PASA Pôle Soummam ;
3. Des propositions sur le renforcement du système coopératif émergent et un consensus est atteint ;
4. Un groupe restreint de pilotage du système coopératif est constitué.

3. DEROULEMENT DE LA MISSION

Phase 1: Diagnostic partagé sur l'évolution du dispositif d'appui aux coopératives

Au démarrage de la mission, le prestataire conduira une revue documentaire et des entretiens auprès des personnes ressources pour mesurer l'écart entre :

- 1- les préconisations contenues dans le rapport de « Diagnostic et préconisations sur le système coopératif » (PAP ENPARD 2017) d'une part, et
- 2- les évolutions du cadre réglementaire et institutionnel, ainsi que la structuration professionnelle intervenue pendant les 5 années écoulées, d'autre part.

Les personnes à interviewer à Alger sont situées au MADR, la Chambre Nationale de l'Agriculture, l'INRAA, et des leaders coopératifs

Cette phase est prévue en 5 jours.

Elle s'achèvera à la validation du Livrable 1 - Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des préconisations 2017.

Phase 2 : Diagnostic de l'accompagnement coopératif réalisé dans la zone BBTO

Le prestataire identifiera les nouvelles coopératives ou projets avancés dans le secteur oléicole - et plus généralement ayant un impact sur le secteur oléicole – dans la zone projet. Il mesurera l'impact de l'organisation collective (coopératives, groupements...) sur la mise en marché des produits et services agricoles et agroalimentaires.

Pour ce faire, il pourra interviewer les personnes ressources suivantes :

- Au sein de l'équipe projet du pôle Soummam, à Béjaïa :
 - le chef de projet,
 - l'expert agronome responsable de l'amont de la filière,
 - la responsable sur l'aval de la filière,
 - le chargé de communication et suivi-évaluation,
 - la responsable appel à projets,
- Les experts et points focaux en lien avec le projet :
 - le coordinateur régional et les deux points focaux,
 - l'experte nationale sur le genre,

- les experts en charge du référentiel technico économique (RTE),
- l'expert sur les *métiers périphériques*
- les correspondants spécialisés sur les coopératives des DSA et CAW des Wilayas de la zone projet.

Cette phase est prévue en 5 jours.

Elle s'achèvera à la validation du Livrable 2 - Evaluation de l'accompagnement coopératif réalisé par le PASA.

Phase 3 : Organisation de réunions régionales pour la préparation de l'atelier national « Evolution du système coopératif »

Le prestataire organisera et animera trois réunions régionales restreintes afin de préparer l'atelier national. Ces réunions doivent se dérouler à Béjaïa, Tizi Ouzou et Bouira avec :

- les points focaux du PASA,
- les DSA,
- les chambres régionales d'agriculture,
- les chambres d'artisanat,
- les CWIFO,
- les principales coopératives, etc.

Cette phase est prévue en 5 jours, décomposés comme suivant : 3 journées de réunions, 2 journées de débriefing s'achevant par une synthèse.

Phase 4 : Préparation et modération de l'atelier national « Evolution du système coopératif »

Le prestataire contribuera à la préparation et la modération de l'atelier national sur l'évolution du système coopératif dans le secteur oléicole et agricole en Algérie. Il sollicitera notamment les cadres centraux spécialisés dans le domaine de l'économie coopérative.

Ce travail s'articulera autour de 5 thématiques :

- a) Cadre réglementaire, monitoring, autopromotion du système coopératif ;
- b) Management, gouvernance, montée en compétence des coopératives ;
- c) Structuration de la production et des filières par les coopératives ;
- d) Commercialisation des produits agricoles et services coopératifs ;
- e) Financement des projets coopératifs.

Cette phase est prévue en 5 jours : 3 journées de préparation, 1 journée d'atelier, 1 journée de débriefing, synthèse.

3.1. Phase 5 : Rédaction du rapport final

Le Livrable 3 - Propositions pour le renforcement du système coopératif en Algérie constitue le rapport final de cette mission.

Il s'agit du document de référence actualisé s'appuyant sur :

- l'évolution de l'écosystème coopératif,
- les accompagnements du PASA et les leçons tirées, et
- les propositions concertées pour accompagner la dynamique coopérative à travers un dispositif de gouvernance coopérative.

Cette phase se déroulera en 5 jours : 4 journées à distance puis 1 journée de restitution en présentiel de présentation et débat avec les responsables et acteurs du système coopératif pour l'appropriation.

4. LIVRABLES

Le prestataire devra produire les livrables suivants :

Livrable 1 - Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des préconisations 2017

Ce rapport posera un diagnostic, partagé par les acteurs, sur l'état du système coopératif en Algérie, en comparaison avec les préconisations émises en 2017.

Livrable 2 - Evaluation de l'accompagnement coopératif réalisé par le PASA

Ce livrable prendra la forme d'une fiche de synthèse des enseignements tirés de l'accompagnement du PASA Pôle SOUMMAM aux initiatives organisationnelles dans la zone du projet.

Livrable 3 - Propositions pour le renforcement du système coopératif en Algérie

Ce rapport final comprendra la composition et le mode opératoire du groupe de travail de pilotage du système coopératif.

5. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER PREVISIONNEL

La mission débutera à la signature du contrat prévue pour Mai et se terminera en Novembre 2023. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Phases	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre
Phase 1	5j				
Phase 2 et 3		5j			
Phase 4				5j	5j
Phase 5					5j
Livrables	1	2			3
Lieu de la mission	<u>A distance</u>	<u>Alger, Béjaïa</u>		<u>Béjaïa, Tizi Ouzou, Bouira</u>	<u>Alger</u> A distance

6. LIEU DE LA MISSION

La mission se déroulera dans la zone d'intervention du programme qui inclut les wilayas de Bejaia, Bouira et Tizi-Ouzou. Une présence sur le terrain de l'expert sera nécessaire durant certaines phases de la mission afin notamment de rencontrer l'équipe PASA basée à Bejaia.

7. BUDGET

Outre le montant journalier de sa prestation, l'expert se verra rembourser ses frais de déplacements et per diem.

Les frais d'organisation des événements et ateliers seront pris en charge par le projet.

8. EXPERTISE DEMANDEE

Selon la méthodologie choisie, le soumissionnaire doit être candidat lui-même ou proposer la mise à disposition d'un consultant, expert junior international a minima, pour le bon déroulement de la mission. Dans tous les cas, les champs de compétence suivants devront être couverts :

Qualifications	<ul style="list-style-type: none">➤ Master en (ou couvrant) économie coopérative, mise en marché des produits coopératifs, économie rurale et projets, gestion agricole des territoires, sociologie des acteurs ruraux, agroéconomie...➤ Spécialisations en management et gouvernance coopérative, Economie sociale et solidaire➤ Excellentes qualités /capacités :<ul style="list-style-type: none">○ De communication et relationnel – notamment la maîtrise du français (écrit / oral)○ de transmission des savoirs – expérience dans l'animation de réunions, ateliers, conférences
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none">➤ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans au moins 3 pays dans le domaine du monitoring, management, formation, accompagnement, plaidoyer des organisations paysannes et rurales et l'appui à la mise en marché des produits.➤ Expérience dans le benchmarking sur les bonnes pratiques d'organisation, production, mise en marché des produits et services agricoles.➤ Expérience dans les projets de coopération, l'organisation d'ateliers, séminaires, analyse des jeux d'acteurs, construction du consensus➤ Expérience dans l'appui à l'élaboration de gammes de produits coopératifs et leur labélisation et segmentation pour le marché international serait un plus.

Expérience professionnelle spécifique

- Bonne maîtrise des valeurs, principes et cadres réglementaires des coopératives agricoles, artisanales, et autres formes de groupements.
- Compréhension des enjeux liés aux systèmes d'appui à l'organisation coopérative comprenant les organisations féminines et la mise en marché des produits coopératifs, le commerce équitable.
- Connaissance de l'Algérie et des codes interculturels serait un plus

9. PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection sera mené par Expertise France sur la base d'un appel à CV

Les candidats sont invités à envoyer une proposition comprenant :

- Le ou les CV du / des consultant(s) chargé(s) de la prestation, ainsi que la répartition des rôles entre experts le cas échéant.

Un complément (facultatif) au CV peut aider Expertise France à prendre la décision :

- Une proposition synthétique démontrant la bonne compréhension des enjeux de la mission sous forme de lettre de motivation
- Une liste de trois références de projets réussis dans les cinq dernières années dont les objectifs sont similaires à ceux de la présente consultation.